

Paris, le 20 novembre 2017

Etats-Généraux de l'Alimentation :

Les 8 propositions concrètes de l'Union Française des Semenciers en faveur d'une agriculture et d'une alimentation souveraines, saines et durables

L'amélioration des plantes est, sans conteste, une des principales réponses aux défis identifiés dans le cadre des Etats-Généraux de l'Alimentation. Cependant, pour que les semences expriment leur potentiel de façon optimale, il convient de les utiliser en les associant à des pratiques agro-écologiques adaptées et en utilisant toutes les solutions disponibles (agriculture de précision, biocontrôle, ...).

Lors du premier chantier des Etats-Généraux de l'Alimentation, l'UFS a rappelé son attachement au partage de la valeur au sein de la filière (contractualisation avec les 19 000 agriculteurs multiplicateurs producteurs de semences) ainsi que son fort ancrage territorial (242 usines dans 62 départements), son important niveau d'investissement dans la recherche et sa contribution notable à l'excédent commercial agricole français.

Alors que le deuxième chantier des Etats-Généraux de l'Alimentation consacré à une transition vers une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous, est en cours, l'Union Française des Semenciers et les 130 entreprises qu'elle représente, se veut force de proposition. À l'occasion de son assemblée générale annuelle, l'UFS présente des propositions articulées autour de trois thématiques centrales pour les entreprises semencières : maintenir la compétitivité, mieux conserver la biodiversité cultivée et renforcer les actions de recherche fondamentale et appliquée. Ces propositions sont présentées en détail dans le document « **Les 8 propositions concrètes de l'Union Française des Semenciers en faveur d'une agriculture et d'une alimentation souveraines, saines et durables** ». Elles sont en cohérence avec la contribution plus générale de l'interprofession des semences et plants aux Etats-Généraux de l'Alimentation à laquelle l'UFS a contribué et adhère.

L'UFS s'appuie actuellement sur ces propositions concrètes pour contribuer à l'élaboration des plans de filière en lien avec les différentes interprofessions et faire valoir la contribution de l'amélioration des plantes aux filières végétales et animales.

« *La diversité des entreprises semencières implantées en France (taille et modèles économiques variés) est source d'innovation variétale et créatrice de valeur pour les filières agricoles et alimentaires. Le maintien de leur compétitivité et de leur effort de recherche en lien avec le secteur public doit permettre de contribuer aux nouveaux défis de l'agriculture et de la société (adaptation au changement climatique, développement de l'agroécologie à bas niveaux d'intrants, alimentation variée et sûre, souveraineté alimentaire et indépendance en protéines de la France, etc.)* », Franck Berger, président de l'UFS.

Contacts presse :

Alice Cotens – Tel : +33 (0)1 53 00 99 37

alice.cotens@ufs-asso.com

L'Union Française des Semenciers est l'organisation professionnelle qui fédère et représente 130 entreprises semencières. Implantées en France, elles ont pour activités l'amélioration, la production et la commercialisation de variétés, de semences et de plants pour les agricultures, les jardins et les paysages. Interlocuteur de référence, l'UFS porte la voix de ses adhérents dans les filières agricoles et plus largement dans la société. Au sein des filières, les semenciers sont à l'origine d'une activité économique responsable et dynamique.